

Vol. 2, No. 1  
Juin 2025

ISSN 2960-2858  
P-ISSN 3006-4414

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

**P-ISSN 3006-4414**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

**SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)**



*Périodique : semestriel*

**Vol. 2, No. 1, 2025**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorier adjoint de la rédaction**

**YAO Koffi Léon**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureïma**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

## **COMITÉ DE LECTURE**

### **ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

### **ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

### **BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **COULIBALY Daouda Pondalla**

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DÉDÉ Jean-Charles**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

### **IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

### **KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KONÉ Yacouba**

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

### **KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

## **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## **CITATION DES AUTEURS**

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

**DANS LE TEXTE** : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

#### **N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : <b>La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite</b> .....	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : <b>La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère</b> .....	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : <b>Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)</b> .....	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: <b>Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes</b> .....	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : <b>Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale</b> .....	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : <b>Les Luenou, origine, migration et formation : XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle</b> .....	94-115
Sonia-Estelle BOUA : <b>L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i></b> .....	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : <b>Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali</b> .....	129-140
Sylla ANZOUMANAN : <b>Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman</b> .....	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : <b>La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)</b> .....	160-178
Maïmouna BAMBA : <b>Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012</b> .....	179-190
Tiégbè TOURÉ : <b>Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI<sup>e</sup> siècle à 2022</b> .....	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : <b>Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?</b> .....	214-225
BABAROU : <b>La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)</b> .....	226-244
Solenko GNENDA: <b>La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?</b> .....	245-259
Dominique BAKOUAN : <b>Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960</b> .....	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : <b>Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro</b> .....	283-297

Makoura BAMBBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : <b>Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)</b> .....	298-314
Michel Assoumou NSI : <b>L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation</b> .....	315-329
Djibril BALDE : <b>Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi</b> .....	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : <b>Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950</b> .....	346-358
Pénissonguita SORO: <b>Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)</b> .....	359-370
Roseline Gbocho N'DA : <b>Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire</b> .....	371-382
Boureima SANA : <b>Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté</b> .....	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : <b>Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga</b> .....	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : <b>L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)</b> .....	410-429
Kan Yannick YEBOUE : <b>Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire</b> .....	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : <b>L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)</b> .....	439-462
Wokado Mohamed SAKO : <b>Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)</b> .....	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : <b>La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso</b> .....	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : <b>Théorie critique et rationalisation de la société</b> .....	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : <b>L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain</b> .....	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : <b>Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)</b> .....	529-542

<b>Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique .....</b>	<b>543-561</b>
<b>Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022 .....</b>	<b>562-575</b>
<b>Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984 .....</b>	<b>576-594</b>
<b>Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024 .....</b>	<b>595-619</b>
<b>Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ? .....</b>	<b>619-640</b>
<b>Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892) .....</b>	<b>640-669</b>

# L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain

**Marcel GUIGMA**

Enseignant-chercheur  
Maître-assistant  
Département de philosophie  
Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou  
[marcelguigma@yahoo.fr](mailto:marcelguigma@yahoo.fr)

**Mahama OUATTARA**

Doctorant au Département de philosophie  
Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou  
[mahamouat@yahoo.fr](mailto:mahamouat@yahoo.fr)

---

## Résumé

Peut-on concevoir un développement africain sous les commandes d'un homme complexé, aliéné ? C'est à cette problématique que va s'attaquer notre réflexion sur les voies et moyens de développement du continent africain dans un contexte marqué par une mondialisation moins mondialisée. Tout semble s'imposer de l'Occident au reste du monde dont l'Afrique qui traîne avec elle les séquelles aliénantes de son histoire. Pour nombre d'intellectuels africains dont Ébénézer Njoh-Mouelle, philosophe africain d'origine camerounaise soucieux du développement et de l'émancipation africaine, la bataille pour le développement doit être confiée à un nouveau type d'homme. Cette exigence d'un homme nouveau n'est que l'expression de la nécessité d'un changement de mentalités pour un nouveau paradigme de développement. Cet homme doit savoir être le défenseur des attributs identitaires africains qu'il conjuguera avec les exigences de l'universalité. L'Afrique, reconnue pour la richesse de ses talents artistiques, peut s'appuyer sur ceux-ci pour favoriser la désaliénation de l'être-africain et bâtir un avenir radieux.

**Mots clés :** aliénation, émancipation, être-africain, développement, mondialisation

## Abstract

Can African development be conceived under the leadership of a self-conscious, alienated individual? This is the question that will be addressed in our reflection on the ways and means of developing the African continent in a context marked by a less globalized world. Everything seems to be imposed from the West to the rest of the world, including Africa, which carries with it the alienating aftereffects of its history. For many African intellectuals, including Ebénézer Njoh-Mouelle, an African philosopher of Cameroonian origin concerned with development and African emancipation, the battle for development must be entrusted to a new type of individual. This demand for a new individual is simply an expression of the need for a change in mentalities for a new development paradigm. This individual must be able to defend the attributes of African identity, which he will combine with the demands of universality. Africa, recognized for the wealth of its artistic talents, can draw on these talents to promote the de-alienation of the African being and build a bright future.

**Keywords :** alienation, emancipation, being African, development, globalization

## Introduction

La question du développement a été au cœur des réflexions de nombreux penseurs africains parmi lesquels Ébénézer Njoh-Mouelle, pédagogue et philosophe dont les travaux ont largement contribué à l'enrichissement du débat scientifique sur ce sujet. Dans cette veine, le constat du sous-développement de l'Afrique s'établit non sans partir des grands événements qui ont marqué d'un trait rouge son histoire parmi lesquels figurent la traite négrière, la colonisation, la mondialisation qui ont joué et jouent encore un rôle dans l'aliénation de ses fils et filles. Etant donné que rien de solide ne peut se construire, se réaliser sans foi en soi, en ses capacités et potentialités, ces marques historiques se présentent comme un projet muri et exécuté pour empêcher le développement d'une partie du monde en la réduisant à un complexe, un pessimisme suicidaire. Pire, on emballe cette partie dans un moule développementaliste tel une greffe d'un organe dans un corps physiologiquement différent. Peut-on concevoir un développement dans un tel contexte ? Ne faut-il pas penser à un changement de paradigme de sorte à faire du nouveau avec de l'ancien ? Mais il faut cesser de ressasser le passé et tourner l'aiguille de la boussole vers un autre horizon.

Pour É. Njoh-Mouelle, la bataille du développement ne peut se mener sans l'émergence d'un type d'homme africain. Mais toute la question, comme il l'a lui-même souligné, réside dans la définition précise de cet homme. Au regard de l'appel à une uniformisation du monde, à la mondialisation, il doit savoir faire face aux défis actuels s'il veut émerger du lot et puiser dans ses ressources culturelles pour se redéfinir. Dans ce sens, on pourrait se demander si l'art, qui est partie prenante de la vie africaine, peut être convoqué pour la désaliénation de l'être-africain. Nous partons sur la base que la création artistique peut servir de canal de désaliénation de l'être-africain en vue de soutenir l'émergence de l'homme nouveau dans sa bataille pour le développement africain.

Notre réflexion est partie de la méthodologie philosophique axée sur la recherche documentaire et l'analyse critique de productions. Elle s'articule autour de trois principaux axes épistémologiques et méthodologiques. Dans un premier temps, il sera question de donner un contenu à l'homme nouveau à travers les productions d'É. Njoh-Mouelle. En deuxième lieu, nous nous attèlerons à alerter cet homme des défis qui l'attendent sur le chemin du développement. Le dernier pan va nous permettre d'interroger la création artistique sous l'angle de sa capacité à sortir l'être-africain du gouffre dans lequel il sommeille depuis des lustres au bonheur du développement.

## **La philosophie de l'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle**

É. Njoh-Mouelle, dans son œuvre, exprime avec force la nécessité de l'émergence d'un homme nouveau à travers cette réflexion : « De la "bataille de développement" devra sortir un nouveau type d'homme, et tout le problème est celui de la définition de cet homme à naître » (E. Njoh-Mouelle, 1988 : 43). Ce propos, tel un cri annonciateur d'une naissance, symbolise l'avènement d'un individu porteur d'une mentalité renouvelée, indispensable à la transformation et au progrès de la société. Quelle est alors la définition de ce nouveau type d'homme à naître ?

Quelques années après avoir formulé cet idéal de l'homme nouveau, le philosophe, constatant avec amertume l'érosion de l'espoir de sa concrétisation, saisira l'occasion d'un entretien avec le journaliste camerounais Ndembi Yembè Bakoum pour en approfondir la portée et mieux en faire connaître les enjeux. En effet, l'homme africain semble s'enliser dans sa médiocrité et cela se fait remarquer par l'émergence d'un type d'homme de plus en plus mesquin, cupide, superstitieux, complexé, égoïste et tribaliste, autant de traits qui limitent la réalisation du rêve du développement. Ces comportements entravent l'émergence de l'idéal de l'homme nouveau, condition pour une Afrique prospère, développée. La conviction de l'auteur est sans ambages en ces termes : « On ne peut rien développer quand on est aussi gravement limité et aliéné » É. Njoh-Mouelle (1986 : 119). Tout de même, un contenu ne manque pas au type d'homme nouveau.

En effet, cela implique que l'homme africain quitte la médiocrité considérée comme un individu manquant de personnalité, d'originalité et d'esprit d'initiative. Dans ce sens, la recherche de l'autonomie et du sens de responsabilité doit être ce qui oriente l'homme africain soucieux de son épanouissement, du développement. Il est celui qui doit cesser de se laisser embourber dans le piège du suivisme, de la routine, du snobisme en opérant des choix responsables. Faire des choix libérateurs, c'est affirmer et honorer la dignité humaine. Celle-ci s'acquiert par conquête et persévérance en affrontant les obstacles au lieu de chercher à s'accommoder facilement aux situations qui tentent de nous distraire. L'homme à naître ne doit pas être à mi-chemin entre la bonne graine et la mauvaise, la bête et l'ange, le corps et l'esprit (É. Njoh-Mouelle, 1986 : 42), c'est-à-dire assimilable à l'homme du milieu, l'homme mitoyen de l'ordre idéal, mais celui ayant atteint une certaine maturité. Celle-ci se dévoile en sachant se détacher des pratiques rétrogrades, irrationnelles et exercer sa raison comme il se doit.

Cette nécessité de l'usage de la raison fait de l'homme africain à naître un être de liberté. En effet, en vivant dans son milieu, il accepte se prêter au renouvellement de soi en quittant l'état de minorité pour l'état de majorité suivant la perspective kantienne. Ceci exige de nous détacher et de vivre en Homme libre, responsable au lieu de s'enliser sur des chemins tortueux et sans lendemain. L'homme africain est celui qui fait de la quête de libération perpétuelle, de liberté son cheval de bataille et la conviction de É. Njoh-Mouelle (1986 : 120) est qu'« Il faudra que l'Africain de demain soit véritablement un homme responsable et libre, qui n'abdique pas devant ses responsabilités (...) ». Il refuse ainsi de laisser mourir son être dans le milieu en vivant suivant son propre entendement. Ce n'est pas en s'abandonnant pour se laisser balloter par l'opinion qu'il pourra se lever au-dessus de la mêlée. En ce sens, l'homme en question selon le philosophe est « l'homme ayant appris à exercer sur lui-même la loi de la raison de préférence à celle des sens, à maîtriser en tout lieu et toujours les tendances avilissantes de l'animalité » (É. Njoh-Mouelle, 1986 : 12). La loi de la rationalité doit pouvoir s'imposer à la loi du grand nombre, de l'opinion adossée à des tendances moins génératrices de progrès tant moral que matériel. L'homme capable de développement ne doit pas être le résultat de compromis et de compromissions car l'humanité vraie et la dignité humaine sont plus de l'ordre de l'absolu (É. Njoh-Mouelle, 1988 : 42) que des particularismes.

Et c'est en toute distanciation avec ces particularismes que l'homme pouvant constituer un rêve accompli pour le développement de l'Afrique se doit d'être un être décomplexé. Il doit être décomplexé de tout préjugé, décroché du passéisme suicidaire et apportant des explications objectives à son sort. Dans cette veine, cet homme est celui faisant preuve de responsabilité face à la situation de sous-développement de l'Afrique. Il revient aux Africains de porter cette responsabilité, d'assumer leur culpabilité devant le tribunal de l'histoire. Tout comme J. Ki-Zerbo, la conviction du philosophe camerounais est que les causes de la situation du continent sont à rechercher au tréfonds de nous-mêmes, de nos mentalités, de nos comportements de tous les jours. L'Africain nouveau est celui qui doit se remettre en cause, savoir ses lacunes historiques sans regretter d'être lui-même. C'est cette caractérisation de l'homme à venir devant faire du développement une réalité qu'É. Njoh-Mouelle (1986 : 120) résume ici :

« Je rêve donc d'un homme débarrassé des complexes nés pendant la colonisation, complexes d'infériorité principalement ; mais en même temps, d'un homme pour qui tout ce qui est issu de l'Afrique ancestrale n'est pas

nécessairement saint, juste et bon à la manière des commandements de l'Éternel ».

É. Njoh-Mouelle fait alors remarquer ici que la hantise de la colonisation, de la tradition ancestrale ne peut favoriser la marche vers le développement. Ces attitudes aliénantes, ne font qu'épuiser l'énergie, étouffer les initiatives créatrices, innovatrices et fondatrices d'espoir. C'est pour cette raison que l'homme nouveau se définit en rupture avec l'homme complexé. L'optimisme quant à un avenir radieux doit remplacer le pessimisme séculaire qui a longtemps caractérisé l'Afrique et l'empêche d'affronter ses réalités en toute responsabilité. Toutefois, il doit aussi savoir conjuguer ce qui est valeurs endogènes avec les penchants de la modernité.

Dans ce sens, l'être-africain doit savoir nouer un sain rapport avec l'argent, l'avoir. Ce rapport doit être celui qui met l'être au-dessus de l'avoir. É. Njoh-Mouelle (1988 : 73) conseille de se méfier des conceptions unilatérales du développement attachées à l'accumulation pure et simple de l'avoir, à la production au détriment de l'homme lui-même car cela est un mauvais développement. Cette vision fait insinuer que le développement vise plus le bien-être que le bonheur d'autant plus que le bonheur est insaisissable et se veut un état de stabilité, de tranquillité permanente alors que le développement implique l'instabilité, le mouvement. La bataille pour le bonheur pour lui est une bataille pour la mort, se convainc-t-il. On se bat pour en mourir.

De même, le type d'homme à même de porter haut l'espoir du continent est celui débarrassé de tout esprit superstitieux. Il n'est un secret pour personne que la superstition a occupé une place prépondérante dans le quotidien des Africains qui y trouvaient l'explication à tout. É. Njoh-Mouelle nous invite à nous départir de nos comportements combien superstitieux qui plombent tous nos efforts et nous empêchent de nous réaliser en tant que tels. Les erreurs qui justifient nos échecs sont à considérer à leur juste valeur afin de repartir sur de nouvelles bases. Ce changement ne peut véritablement s'opérer que lorsque l'homme est capable de penser et d'agir en faisant preuve d'innovation. C'est cet agir sous le parasol de la liberté qui constitue un fertilisant pour la créativité, l'excellence tant est qu'« Il doit être un créateur à la différence de l'homme médiocre des temps présents essentiellement partisan de la facilité et du moindre effort » (É. Njoh-Mouelle, 1986 : 121). Il doit être celui qui ne compte que sur son propre effort, sa propre peine, son propre travail au lieu de compter sur autrui.

Malheureusement, É. Njoh-Mouelle constate que de nombreux africains restent attachés à la facilité et au moindre effort alors que les chantiers du développement sont immenses et complexes. La société de demain doit être définie conformément aux objectifs qui sont fixés au regard de son programme de développement qui devrait définir le type d'homme à promouvoir. Dans « *De la médiocrité à l'excellence* », l'auteur souligne que le type d'homme que doivent s'attacher les frais de la promotion d'un programme de développement est celui capable de passer d'un niveau inférieur à un niveau supérieur, c'est-à-dire générateur de progrès de par sa créativité, d'opérer des choix libérateurs au sens ki-zerbien, d'exceller. Ces choix lui permettent de mieux adapter ses besoins aux réalités du moment. Il est décrit comme suit : « voilà en bref, le type d'homme que le développement devrait chercher à faire se multiplier : c'est un créatif par qui l'humanité a pu réaliser les progrès enregistrés » (É. Njoh-Mouelle, 2014 : 40).

L'homme nouveau, en raison de son obligation d'être créateur, excellent, est celui qui est capable de production. En effet, il doit consommer ce qu'il produit au lieu de se contenter d'être un consommateur de ce que produit autrui. En consommant local, l'homme nouveau fait un grand pas vers la valorisation des produits endogènes et le développement du continent. L'objectif social doit élever l'homme vers l'excellence de sorte que son énergie favorise la réalisation et l'accomplissement d'une « (...) œuvre qui dépasse les limites de nos bassesses et de nos égoïsmes » (É. Njoh-Mouelle, 1986 : 127). Il rejoint J. Ki-Zerbo dans son idée de l'homme nouveau vue dans une perspective de projet de société. Il s'agit de se projeter dans un état d'excellence de sorte que l'homme à faire naître réponde au profil « d'un être en tant qu'être, d'un homme en tant qu'homme » dont l'éthique en est partie constitutive. Au nom de cette éthique, il est celui qui doit être au service d'une Communauté humaine.

En effet, c'est cette nécessité de se plier aux exigences d'une communauté humaine que l'homme nouveau peut mieux se déployer en faveur du développement autocentré. Pour se forger, les actions d'hommes issus de communautés physiques sont déterminantes. Cet homme s'apparente à un membre de la communauté humaine idéale qui aurait fait l'honorable choix d'ouvrir ses yeux sur la lumière transformatrice et régénératrice. Avec la nécessité de faire communauté humaine, il revient à cet homme de savoir faire société avec ses semblables en servant d'éclaireur pour la société. Ceci étant, il est assimilable à l'homme de la communauté décrit comme « (...) celui qui s'est efforcé à ouvrir les yeux non plus sur les ténèbres au sein desquelles grouillent tous les faibles et les médiocres mais sur la lumière qui

transforme et régénère » É. Njoh-Mouelle (1986 : 12). Cette exigence fait de cet homme celui qui est capable de faire du difficile ce qui est facile, de l'impossible ce qui est possible, de l'inconnu ce qui est connu ou connaissable.

Pour ce faire, le philosophe invite les uns et les autres à faire de la communauté humaine leur prochaine demeure. Cette communauté qui est le règne de la rationalité, de l'humanisme, de l'excellence doit être l'aspiration de chacun. C'est de ce travail d'élévation de l'humain que doit résider le rôle d'une éducation, d'une formation digne d'intérêt afin de résister aux tentations de l'individualisme et de la marchandisation de l'être. Si le développement de l'Afrique est à confier à un type d'homme devant incarner les attributs identitaires africains en cohabitation harmonieuse avec les exigences du monde moderne, des défis sont légion à relever.

### **1. Les défis liés à l'émergence de l'homme nouveau**

Pour véritablement mettre les caractéristiques de l'homme nouveau au service du développement endogène, les défis à relever sont pluriels et variés. En effet, du fait de son histoire parsemée d'embûches telles que la traite négrière, la colonisation qui ont meurtri l'Afrique en son identité, en son humanité, un travail de renaissance s'impose. Ce constat fait tant par J. Ki-Zerbo que par bien d'autres penseurs comme É. Njoh-Mouelle, révèle une aliénation à triple niveaux dont la plus remarquable est celle de la conscience. Après avoir justifié la conception de la gestion africaine de l'espace et du temps qui est humaniste et moins aliénante (É. Njoh-Mouelle : 66 ; 67), mais malheureusement objet de critiques virulentes de la part des Occidentaux, É. Njoh-Mouelle aborde l'aliénation coloniale du point de vue de la conscience avec plus d'intérêt.

En effet, c'est par la conscience que l'espace et le temps peuvent être propulsés positivement ou anéantis à jamais. Si le passé africain demeure irréversible pendant que le présent échappe à tout contrôle et que l'avenir reste incertain, alors seul un éveil de conscience peut faire naître l'espoir. Celui-ci doit savoir tirer leçon du passé en vue de réaliser le présent avec assurance en attendant la poursuite du projet dans un futur en toute quiétude d'autant plus qu'avec J. Ki-Zerbo (1992 : 28), « sans passé conscient nous ne bâtissons ni le présent, ni l'avenir ». L'aliénation africaine est perceptible selon É. Njoh-Mouelle, à travers le mépris de l'être endogène passé et présent des africains. Cela explique à quel point les Africains s'étaient attelés à défendre la vérité à travers la Maât, qui est à l'actif de

l'ingéniosité de l'Égypte pharaonique en pensant à un nouveau projet de développement conforme à l'organisation sociale.

Malheureusement, toute l'organisation sociale et politique en Afrique a été remise en cause et cela a laissé ses marques dans la mentalité africaine. Comparé à l'homme dit naturel dans sa prétendue barbarie, le Nègre a souvent été présenté dans certaines représentations racistes comme un être irrationnel, émotionnel, illogique, sans aucun sens de la discipline qu'il conviendrait d'assagir, d'humaniser. Le projet visait à faire passer le Nègre de l'état théologique à l'état positif tel que défini par d'Auguste Comte, en l'inscrivant dans une organisation sociale et mentale calquée du modèle occidental. Dans cette optique, l'inertie et la passivité ont été des étiquettes affichées à l'Afrique pour justifier la présence coloniale dont le rôle a été la mise en mouvement et en équilibre de ce continent.

Mais si l'aliénation culturelle semble un des arguments aux lèvres et aux plumes d'intellectuels africains, elle constitue pour A. Kabou (2003) un prétexte fallacieux. Pour elle, parler de risque de mort des cultures africaines traditionnelles du fait de la colonisation n'est qu'un prétexte pour camoufler la rigidité des mentalités. Le véritable problème qui pousse à des justifications d'un état d'aliénation est plus le doute qui enveloppe l'esprit des africains que l'impact de civilisations exogènes. Ce doute pousse l'africain à se culpabiliser vis-à-vis de son histoire et à couvrir un culturalisme agressif et obscurantiste.

Nonobstant l'existence de positions divergentes, l'évidence du phénomène et des objectifs y afférents frappe aux yeux. C'est donc dire que le choix de ces trois domaines d'aliénation identifiés pour marginaliser l'Afrique n'est pas fortuit. En niant à un peuple d'avoir participé à la réalisation de l'histoire de l'humanité, c'est lui infliger une humiliation qui le déstabilise moralement, psychologiquement et anéantit toutes ses énergies. Lorsque le psychique est fortement atteint, on finit par porter le costume de ce défaitisme et les efforts pour le développement se trouvent éprouvés. Pendant que le présent de la modernité les appelle au ralliement, le passé ancestral leur rappelle qu'ils ont une obligation à transmettre son flambeau aux générations montantes, sans trahison. L'homme de l'Afrique moderne se trouve entre le marteau et l'enclume du choc civilisationnel si fait qu'il faille que l'homme nouvel s'affronte courageusement ces trois niveaux d'aliénation. Mais peut-on compter sur l'intelligentsia africaine pour favoriser l'émergence de l'homme nouveau ?

L'un des défis que l'homme nouveau aura à affronter, c'est la position d'intellectuels africains dans un contexte de quête d'identité culturelle. Le constat est qu'au lieu d'incarner la

culture africaine, une partie de l'intelligentsia fait douter de sa personnalité alors que l'homme nouveau en charge du développement doit être l'incarnation des valeurs endogènes. Elle constitue ce qu'É. Njoh-Mouelle (1988 : 37) appelle l'homme critique dont le comportement est jugé décevant, incompréhensible car assimilable à celui de l'ignorant analphabète. Ce masque de l'homme ne sera ôté que lorsque l'homme africain sera disposé au changement. C'est dans ce sens qu'il faut convenir avec É. Njoh-Mouelle (1988 : 42) que «le problème du développement n'est donc pas de donner à manger à cet homme mais plutôt de le transformer, de supprimer sa duplicité, de substituer de la constance à de l'inconsistance ». Ce propos induit qu'il faut véritablement à l'intelligentsia une décolonisation, un décroisement de la pensée et de la conscience pour un changement de mentalités et d'attitudes. C'est dans ce sens qu'E. Mounier (2010 : 118) invite « les intellectuels à se retourner vers les « sources profondes et lointaines de l'être africain », non pour une autosatisfaction folklorique mais pour constituer un tronc commun avec les racines africaines de la civilisation eurafricaine afin d'éviter le déracinement de l'élite.

Un voyage dans les sources historiques de la part de chaque Africain est ce qui lui permettra de mettre en dialogue le passé et le présent pour une vision futuriste en se réveillant de son sommeil dogmatique. Ce retour aux sources n'est pas synonyme d'aller s'y noyer mais de mener une étude sur le passé pour y puiser des enseignements, des leçons afin d'assurer la continuité historique dans le bon sens, (C. A. Diop, 2020 : 52). Mais, c'est malheureusement ce qui manque à une partie de l'intelligentsia africaine. Et c'est cette posture que Cheikh Anta Diop désignait sous le terme d'« antinationalistes formalistes» lorsqu'il s'attachait à la caractérisation d'intellectuels africains.

Pour ceux-là, il faut aider les Européens à combattre l'esprit de nationalisme dont sont épris des intellectuels de pays dominés. De telles positions rendent compliquée la réalisation d'un homme nouveau devant porter le rêve du développement du continent. Mais quelqu'un se libère-t-il ou on libère quelqu'un ? Pour simuler J. Ki-Zerbo selon qui « on ne développe pas, on se développe », nous dirons qu'on ne libère pas, on se libère.

Cette libération de l'être africain doit se manifester au niveau du rapport qu'il a envers sa culture, sa langue. Nombre d'intellectuels africains sont complexés lorsqu'il s'agit de s'exprimer dans leurs langues. Pourtant, lorsqu'une collectivité fait plus usage d'une langue, celle-ci devient un instrument de soumission au peuple de la langue d'origine. La langue, plus qu'un moyen de communication est aussi un véritable canal de domination capable de

désorienter plus que jamais celui qui l'emprunte. La langue étant un élément culturel d'un peuple, l'imposer ou arriver à la faire accepter par un peuple, c'est arriver à faire assumer cette culture par ce peuple ; cette langue d'emprunt tant est qu'avec F. Fanon (1952 : 30), « parler une langue, c'est assumer un monde, une culture ». Et c'est bien réel.

En la matière la civilisation occidentale s'est imposée comme modèle dominant. À ce titre, F. Fanon (1952 : 30) dira qu'elle a été à l'origine d'« une déviation existentielle » du Noir. Il déplore ainsi que les Africains tombent dans ce piège culturel lorsqu'ils se retrouvent dans un pays européen ou s'ils en reviennent. Pour lui, de tels comportements ne sont que l'expression d'un complexe d'infériorité se traduisant par un mimétisme honteux, une tentative de rejet de soi et d'assimilation à autrui. Au regard de l'inévitable frottement interculturel, il revient à l'homme nouveau de demeurer lui-même positivement hors de tout complexe imputable à la situation coloniale.

C'est une telle situation qui a conduit É. Njoh-Mouelle à établir le lien entre la désorientation identitaire de l'homme africain avec la modernité. En effet, cette situation constitutive de crise identitaire de la société africaine est tributaire de la rapide mutation qu'a connue et que connaît le continent africain. Du fait de ce changement brusque, l'homme africain notamment l'intellectuel ou l'homme critique s'est trouvé empêtré dans une situation de dédoublement. C'est cette duplicité qui le confronte à un tourbillonnement de valeurs, le fait vivre dans la désorientation culturelle et mentale c'est-à-dire la dépersonnalisation. Il a appris à vivre dans un monde où le devoir est assimilé au conformisme, d'où qu'il patauge entre angoisse et inquiétude du fait d'un vide, d'un manque. C'est à cette situation d'angoisse que doit s'atteler l'homme nouveau afin d'empêcher que l'individu ne s'oublie au profit de l'argent, que l'homme critique ne se trouve assombri et assimilé à l'analphabète, (É. Njoh-Mouelle, 1988 : 31). Il faut l'aider à se transformer, à quitter cette situation d'errance, de complicité qu'il entretient avec la crise qu'il vit, É. Njoh-Mouelle (1988 : 40). Cet homme doit sortir de sa médiocrité pour l'excellence.

C'est ce voyage entre l'ici et l'au-delà qui doit constituer le pas de l'être africain afin que la désorientation de l'homme de l'Afrique sous-développée cesse de se manifester sous forme de confusion d'une part entre modernité et progrès, et d'autre part entre tradition et sous-développement. C'est dans ce sens qu'É. Njoh-Mouelle n'appréhende pas non plus les valeurs traditionnelles et modernes sous l'angle de la conflictualité contrairement à ce qui se fait ressentir actuellement. Il faut un renversement de la tendance tend à assimiler toute

nouveauté au progrès. Tout ce qui est moderne n'induit pas forcément l'idée de progrès car la vraie modernité est celle qui intègre l'amélioration, la perfection avec pour visée l'épanouissement humain. Pour A. Kabou (2003 : 98) il faut parvenir à « (...) une révolution mentale permettant de purger une fois pour toutes la honte de la traite et de la colonisation ». Ceci revient à signifier que vouloir copier tout ce qui est nouveau expose au risque de sombrer dans l'aliénation, dans le gaspillage, la pauvreté, la misère.

Cette exposition à la misère est vécue doublement. En effet, É. Njoh-Mouelle fait remarquer que l'homme africain vit dans une misère à double niveau : la misère subjective et la misère objective, toute chose qui constitue un des obstacles à son épanouissement. Sa situation dans le premier type est liée à la prise de conscience du fossé qui sépare son être actuel de ce qu'il veut être. Voulant vivre comme l'autre, mais sans succès, il se voit maintenu dans la servitude de l'aspiration. Cette propension au bien-être, au développement économique et social le soumet à la surconsommation, ce qui le maintient dans la dépendance tant est que pour É. Njoh-Mouelle (1988 : 24) « produire pour produire serait bientôt suivi de consommer pour consommer ». Ainsi, l'homme devient une machine hors de contrôle de soi.

Quant à la misère objective, elle a pour déterminants l'ignorance, l'analphabétisme, la superstition et est ce qui n'a pas besoin d'être consciemment vécue. Le comble est que cette indigence plonge l'homme dans une situation de sous-humanité où les vraies causes de ce qui lui arrive sont contournées. C'est dans ce sens que S. Diakité (2015 : 17) trouve que « l'Afrique est malade d'elle-même », et qu'elle est son propre remède. Face à une telle situation, l'homme nouveau doit s'attacher les frais d'une détoxication des mentalités pour plus de responsabilités.

Cette quête de responsabilité doit conduire l'être-africain à savoir se conduire face à l'émergence de la loi des espèces sonnantes et trébuchantes qui sont devenues comme le baromètre de l'humanisme, de l'humanité. Le bonheur ne se résume pas aux richesses indénombrables et cumulables à souhait. Ce qui importe, c'est la pleine réalisation de soi, l'auto-accomplissement, l'autoproduction en tant qu'agents libres et créateurs en sachant se satisfaire du minimum. L'être est ce qui compte le plus, car « (...) on peut être pauvre, diminué dans son être au milieu de nombreux biens matériels », s'est voulu précis É. Njoh-Mouelle (1988 : 19). Ce précepte fait insinuer que lorsqu'on considère l'enrichissement comme une fin, le risque est grand de voir son être se diluer dans l'avoir, s'appauvrir au profit de l'avoir. Laisser l'avoir déterminer l'être dans la relation dialectique de l'être et de l'avoir

n'est que déformation, maladresse, ce qui fait admettre avec É. Njoh-Mouelle (1988 : 20) que « (...) l'enrichissement est en même temps un appauvrissement ». Qui plus est, on appauvrit son humanité au lieu de l'enrichir. Et c'est bien aussi à ce niveau que les dés doivent être joués afin de réfléchir sur la gouvernance mondiale qui doit tenir compte de la pluralité des cultures.

En effet, la question de la gouvernance mondiale est depuis des siècles sous l'emprise de l'hégémonie occidentale. Celle-ci écrase les petites nations en leur imposant presque tout jusqu'aux modèles de gouvernance, ce qui exige de s'y prendre autrement. La nécessité d'une réforme de la gouvernance mondiale s'impose à l'homme nouveau. Pour ce faire, l'africanisation des modèles de gouvernance est à prospecter comme alternative en considération de la diversité culturelle. La satisfaction naîtra lorsqu'une lutte acharnée va être menée pour transformer la relation séculaire de domination entre Noir et Blanc en rapport de collaboration gagnant-gagnant. Ceci doit passer par un projet d'unification africaine pouvant se présenter sous le modèle d'Etat multinational, fédéraliste jadis porté par d'intellectuels comme Kwame Nkrumah, Aimé Césaire, L. S. Senghor et bien d'autres, d'autant plus que « Si l'Afrique est unie, elle sera plus forte et plus imposante, et pourra mieux faire la promotion de ses traditions et de ses cultures », (Z. G. J. E. Diomandé, 2016 : 186). Et l'ordre mondial doit savoir accepter ces spécificités positives dont l'homme nouveau doit s'attacher les frais tant est qu'avec J. Ki-Zerbo, dans la bataille du développement, tous les particuliers sont à prendre en compte selon leurs atouts intrinsèques et qu'aucun ne doit imposer sa vision aux autres comme modèle universel, (J. Ki-Zerbo, 2008 : 86). Toutefois, la rationalité doit être la source d'inspiration surtout dans un contexte où les crises sont devenues légion et qu'il ne faudrait pas mettre du feu sur du feu.

Dans cette dynamique, la question sécuritaire commande d'être traitée avec sérieux par tout pouvoir politique d'autant plus que gouverner c'est prévoir. Dans ce sens, il est important que l'un des défis est de veiller à la prévention des crises quelle que soit leur nature. Lorsque les Etats ont en commun un objectif qu'ils s'évertuent à atteindre, cela renforce leur élan vers la paix civile et la sécurité inter-états. La sécurité telle que l'entend É. Njoh-Mouelle s'étend à toutes les formes sans lesquelles le développement sera un leurre. La sécurité, telle que l'entend É. Njoh-Mouelle, englobe toutes ses formes indispensables, sans lesquelles tout projet de développement ne serait qu'un vain mirage. Ceci exige que les Etats travaillent en faveur également d'une sécurité alimentaire, écologique, civile, militaire. C'est à ce prix que

chacun, quel que soit son statut social, va bénéficier des retombées du développement, ce qui est propice à la cohésion sociale, à la paix.

Au regard des défis combien énormes, pour résister et prendre la parole dans le concert des nations, le recours à l'art et à la culture demeure indéniable pour un être africain décomplexé.

## **2. Création artistique négro-africaine et désaliénation de l'être-africain pour le développement endogène**

L'une des préoccupations objet d'analyse par É. Njoh-Mouelle a été aussi celle de la créativité en lien avec la place de la création artistique négro-africaine dans le beau. Dit autrement, cette préoccupation est de montrer l'intérêt que la création artistique africaine peut avoir pour le beau, étant donné que l'art traditionnel est partie prenante de la vie quotidienne, ce qui lui confère le caractère fonctionnel. Contrairement à d'autres conceptions qui pourraient se présenter, les objets d'art africain n'ont pas pour finalité la contemplation, d'être contemplés ; la recherche du beau (É. Njoh-Mouelle, 1986 : 49). Cela tient au fait que la fonction de l'art est plus orientée vers le social, la vie religieuse que pour satisfaire un quelconque plaisir. Et ce sont ces exigences qui font de l'art africain un art classique. Le côté artisan se fait plus perceptible que celui d'artiste, ce qui ne permet pas de mieux y déceler le versant esthétique. Mais l'homme profite du but utilitaire des objets d'art pour satisfaire son désir de contemplation, esthétique. Ceci le rend parfois servile. C'est pour ce fait que É. Njoh-Mouelle (1986 : 53) qualifie le rapport que l'homme entretient avec les objets d'art qu'il fait qu'« on a l'impression, qu'ici, il y a la volonté de faire joindre tout le temps l'utile à l'agréable ». En ayant l'art comme champ de dévoilement de talent africain, il devient un vecteur de transformation, toute chose qui permet de déconstruire les préjugés historiques. Ceci favorise le renouement avec sa conscience historique.

Telle la beauté adhérente kantienne, la quête de la beauté s'aperçoit à travers la décoration. Si à travers celle-ci, l'artiste en réalisant sa composition décorative révèle sa personnalité ou du moins en partie, il ajoute quelque chose à l'objet, un supplément sans remettre en cause l'idée de beauté naturelle d'autant plus que la beauté s'appréhende aussi en termes de puissance de l'être, de vitalité, É. Njoh-Mouelle (1986 : 59). Cette puissance créatrice dévoile un signe de vitalité qui peut être exploitée dans la bataille du développement étant donné qu'elle invite à prendre ses responsabilités et à s'engager librement. Le développement de chaque nation étant tributaire de la culture de son peuple, il va sans dire

qu'une culture sous-développée va engendrer de fait la misère, le sous-développement. Si l'expression de la diversité des médiums et pratiques artistiques est promue, ceci est générateur d'imaginaire créatif. D'où la nécessité de penser le chemin du développement à travers l'impérieuse désaliénation de l'homme africain à travers l'art.

En effet, É. Njoh-Mouelle dans son analyse du rapport entre la culture et le développement et au regard de l'aliénation dont le continent est victime, est parvenu à trouver la solution à travers la création artistique. Il ne s'est tout de même pas inscrit dans une logique de suppression de l'aliénation et de la « matière-obstacle ». L'aliénation et la matière-obstacle sont intrinsèques à chaque homme qu'il soit issu de pays développés ou sous-développés. Sa conviction est qu'on peut seulement chercher à se désaliéner. C'est à l'homme de renverser les péripéties à son avantage. Cette exigence qui était jadis incontournable l'est aujourd'hui plus avec l'ère de la technicisation poussée où l'esprit est à la remorque de la matière, É. Njoh-Mouelle (1988 : 112). C'est sur la matière que s'appuie la conscience pour se nourrir. Et c'est dans ce sens que le développement ne peut se concevoir sans l'avoir en occultant son côté économique.

Toutefois, pour É. Njoh-Mouelle la pression de la technique, l'attachement à la production de l'avoir, compromettent les actions de créativité ou de re-créativité. Sa compréhension du type de développement à propulser l'être-africain est plus braquée sur ce qui doit déterminer le mieux l'homme au lieu de le laisser dans des crises perpétuelles dues à la recherche effrénée de l'avoir. C'est sous cet angle qu'il perçoit l'art plus pour son caractère créatif qu'utilitaire. Dans cette optique, il précise que ce qui est attendu du type d'homme que nous cherchons ce n'est pas d'être un professionnel de l'art car « L'art organisé comme métier engendre ses propres aliénations » (É. Njoh-Mouelle, 1988 : 128). C'est dire qu'il ne doit pas se servir de l'art principalement comme un gagne-pain au risque d'abandonner son aspect créatif qui est son essence et de sombrer sous le coup de l'aliénation des penchants matérialistes. Mais ceci exige un accompagnement conséquent des artistes afin qu'ils allient les deux bornes.

Pour se libérer de l'aliénation du matérialisme et de la technique, se recroqueviller sur soi-même, l'intériorité n'est pas d'office gage de succès. L'intériorité cherche à faire coïncider l'esprit avec lui-même au lieu de le libérer. Cela devient pire s'il s'agit d'un recueillement d'une conscience individuelle sur la non-conscience pour ce qui est de l'approche religieuse. Pour É. Njoh-Mouelle (1988 : 122-123), du fait que l'esprit de religion

étouffe en l'homme les meilleures dispositions à la créativité, on ne peut compter sur lui pour limiter les effets aliénateurs de la modernisation.

Si la religion ne permet pas de limiter les effets de la technisation et de la modernisation et que la pseudo-contemplation de l'âme ou le refuge dans la divinité ne peuvent nous sortir de l'aliénation de ce monde, pour le philosophe, ce qui le peut le mieux, c'est l'éducation artistique en tant que fondement de l'homme nouveau pour le développement. En effet, l'art dispose du pouvoir de restitution à l'homme de l'initiative créatrice et du sens de l'harmonie. Il dispose à cet effet de la capacité à extérioriser ce qui est intérieur. Mais il a tenu à préciser que le type d'art capable de constituer un antidote de l'aliénation techniciste et modernisatrice n'est pas celui des spécialistes (É. Njoh-Mouelle, 1988 : 123). A travers ces propos, É. Njoh-Mouelle entend ramener le débat à la source en situant l'art dans sa dimension libératrice, d'harmonie avec le monde. L'art véritable appelle à l'engagement et non au désengagement et l'art qui libère selon le philosophe africain, n'est pas celui d'origine naturelle mais l'art issu de la culture car la nature n'est pas liberté.

Sa foi est que si une culture se comporte comme une nature en se laissant identifier à travers ses dispositions immuables, elle produit les mêmes effets aliénants que la nature. Tout comme J. Ki-Zerbo, la culture se veut un mouvement de l'intérieur, d'ouverture vers l'autre. Elle est dynamique et contre tout chauvinisme. C'est à travers l'éducation artistique que l'intériorité se dévoile, s'offre à voir à l'extérieur et c'est dans ce sens qu'É. Njoh-Mouelle (1988 : 123) s'est voulu plus précis en ces termes : « C'est une telle intériorité que l'éducation devra favoriser. [...] Car l'art est la discipline qui restitue à l'homme en même temps que l'initiative créatrice un sens absolument nécessaire de l'harmonie ». En ayant le sens de l'harmonie dans ses actes, on fait communauté avec les autres et résiste mieux aux fluctuations externes.

L'art en incarnant et extériorisant les traits culturels d'un peuple le met mieux à l'abri d'un sous-développement culturel. La culture qui tient pour être citée pour le philosophe camerounais, c'est celle qui n'a rien de particulariste même si elle exprime ce qui est particulier dans chaque culture. Et pour ce faire, « (...) elle est d'abord culture des individus pris isolément et non culture d'une société globale » (É. Njoh-Mouelle, 1988 : 132). C'est dans cette veine, que l'art s'intéresse au monde, en fait une préoccupation et se présente comme un moyen de libération de l'homme de toute forme d'aliénation. Cela tient non par l'art en tant qu'art, mais l'art sous l'action de l'artiste qui lui donne sens. L'artiste du fait du

caractère unique et original de ses œuvres, de ses productions, se diffère du producteur du circuit économique dont les productions suivent des canons, des moules bien définis et se donnant à répéter (É. Njoh-Mouelle, 1988 : 123). Ce qu'il y a aussi de particulier selon lui, c'est le fait que l'activité économique peut avoir un aspect aliénateur en séparant le producteur de son produit, en attachant l'attention de l'homme à la valeur quantitative du produit en tant que finalité.

Autant le producteur du circuit économique s'intéresse à la matérialité, autant l'artiste l'est également en faisant exprimer cette matérialité. C'est en cherchant à exprimer le monde que l'artiste se révèle, montre, dévoile son état de liberté. Son souci c'est d'établir l'ordre dans le monde en faisant du beau un élément d'attention. Il s'appuie sur la matière, le corps pour établir l'harmonie avec l'esprit, ce qui lui vaut sa désaliénation. Il y a dans l'activité artistique la créativité. Dans cette créativité impose l'artiste à donner une impulsion nouvelle à toutes les forces d'inertie en leur donnant vie, dynamisme, ce qui fait admettre que « L'artiste est celui qui reste dans le mouvement créateur de la vie (...) » É. Njoh-Mouelle (1988 : 125). L'artiste, en faisant de la créativité l'essence de son activité, l'assume entièrement.

Cela se remarque aussi dans la conduite de sa vie quotidienne. Par exemples, sa façon de gérer le temps, le soin qu'il se donne quand il s'agit de se restaurer sont expressifs. Il cherche à tirer le meilleur goût de l'acte de manger le plus grand plaisir qu'on puisse éprouver dans chaque action. Son comportement n'est autre que l'archétype de l'Africain traditionnel dont l'art a toujours côtoyé toute la vie quotidienne à travers le chant, la danse qui ont émaillé toutes les activités, donnant à tirer plaisir de tout. Un travail dans le plaisir ôte ainsi toute sève aliénante et invite à en faire compagnie si bien que se dégage la nécessité de penser à la pérennité de l'homme africain attaché à l'art et à la créativité.

En outre, à travers les thèmes de créations artistiques, l'artiste arrive à assurer la désaliénation de l'humain. Par ceux-ci, on contribue à exorciser la peur, la souffrance, la sensation de domination, le complexe d'infériorité et à rétablir l'harmonie. C'est cette disposition qui a permis aux esclaves, à qui on faisait chanter les « blues », d'assurer la production d'harmonies pour corriger les disharmonies installées à la suite d'un temps de résilience. Et c'est bien là que réside la spiritualité de l'art dont É. Njoh-Mouelle (1988 : 128) fait référence et qui crée l'harmonie tant entre l'âme et le corps qu'entre l'esprit et le monde. Cette harmonie créée par l'art, si elle se veut belle, n'a pas besoin d'être conceptualisée pour

plaire universellement tant est que la raison, la sensibilité et l'imagination en sont des éléments d'accord car « la belle harmonie doit plaire universellement sans concept (...) » É. Njoh-Mouelle (1988 : 128). C'est à ce prix qu'on parviendra à une véritable émergence de l'homme nouveau, gage d'émancipation africaine.

## **Conclusion**

Au demeurant, notre réflexion sur la quête d'une identité africaine émancipée au profit du développement s'est révélée porteuse d'espoir. Ceci étant, É. Njoh-Mouelle n'a pas eu tort d'émettre la nécessité de la naissance d'un type d'homme sur le champ de la bataille du développement qui doit porter les aspirations profondes de l'Afrique sans s'emmurer dans une autosatisfaction suicidaire. Cet homme à l'image d'un homme-orchestre se veut le point archimédien entre les valeurs africaines et les exigences de la modernité. Il est simplement une synthèse entre ici et au-delà où la responsabilité, la quête de liberté, de l'excellence et de l'autonomie, le sens de la créativité sont des couleurs de son boubou. Pour son émergence, cet homme a à affronter des défis pas des moindres. Ceux-ci lui imposent de s'inscrire dans une logique de désaliénation de son être en déconstruisant les étiquettes ayant conduit à l'aliénation temporelle, spatiale et au niveau de la conscience, au complexe, à la désorientation et au dédoublement de l'intelligentsia africaine. Pour mieux y parvenir, la création artistique s'avère d'un apport incommensurable de par son caractère créatif, générateur d'harmonie, désaliénant, gage d'émergence de l'homme nouveau. Cette contribution de l'art à la reconstruction de l'être-africain, à la renaissance de l'identité africaine pour le développement, commande de s'interroger sur les conditions mêmes de développement de l'univers artistique et esthétique afin qu'il soit possible de dire aussi que l'art de la désaliénation africaine passe par la désaliénation du monde de l'art.

## **Références bibliographiques**

DIAKITÉ Samba, 2015, *Philosophie et contestation en Afrique. Quand la différence devient un différend*, Québec, Les Éditions Différance Pérenne.

DIOMANDÉ Zolou Gomon Jackie Élise, 2016, « Démocratie et occidentalisation en Afrique », in Bindedou-Yoman (J.) (dir.), *Le procès de la démocratie en Afrique*, Paris, Éditions L'Harmattan Côte d'Ivoire.

DIOP Cheikh Anta, 2020, *Recueil de textes introduit par Dialo DIOP*, Collection pensées d'hier pour demain, série Afrique Caraïbes.

FANON Frantz, 1952, *Peau noire, masques blancs*, Editions du Seuil.

KABOU Axelle, 2003, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, Editions L'Harmattan.

KI-ZERBO Joseph, 1992, *La natte des autres, Pour un développement endogène en Afrique*, Sénégal, Série des livres du CODESRIA, Paris, Éditions KARTHALA.

KI-ZERBO Joseph, 2008, *Histoire critique de l'Afrique : L'Afrique au Sud du Sahara*, Dakar Fann, Éditions Panafrika Silex/Nouvelles du Sud.

KI-ZERBO Joseph, 2014, *Paroles d'hier pour aujourd'hui et demain, Convictions et prises de position politiques*, Ouagadougou, Éditions Fondation pour l'Histoire et le Développement Endogène de l'Afrique.

MOUNIER Emmanuel, 2010, *L'éveil de l'Afrique noire*, Québec, "Les classiques des sciences sociales", produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay.

NJOH-MOUELLE Ébénézer, 2014, « Pourquoi philosopher sur le développement ? » in Émile KENMOGNE (dir.), *Ébénézer Njoh Mouelle. Penseur du développement et de la politique, Actes de la journée d'étude et d'hommage organisée par les Éditions CLE à l'ENS de Yaoundé le 31 octobre 2013*, Yaoundé, Editions CLE.

NJOH-MOUELLE Ébénézer, 1986, *Jalons III, Problèmes culturels*, Yaoundé, Éditions Clé,

NJOH-MOUELLE Ébénézer, 2013, *De la médiocrité à l'excellence, Essai sur la signification humaine du développement suivi de Développer la richesse humaine*, Dakar et Yaoundé, Éditions CLÉ en coédition avec NENA.

NYÉRÉRÉ Julius K., 1967, *Socialisme, démocratie et unité africaine. La déclaration d'Arusha*, Arusha, Présence africaine.